

Comment nous contacter ?

Notre service est ouvert de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

Par téléphone :

- Mme Lambotte Valériane, directrice : 0484/38.58.36

-Accompagnante : 0484/38.57.01

-Accompagnante : 0495/79.91.01

Par mail :

sa.trait.union@gmail.com

Pour de plus amples informations :

www.trait-d-union.net

Accès

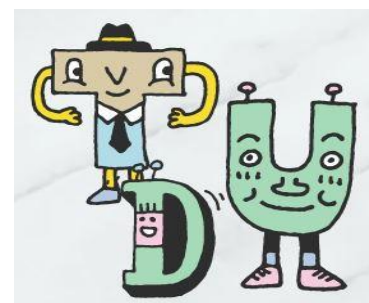
Notre service est situé rue du Bambou, 9 à Uccle.

En bus : 48 – arrêt Decroly

74 – arrêt Uccle-stalle

En train : gare d'Uccle-Stalle (3 min. à pied)

gare de Forest-est (10 min. à pied)



« Trait d'Union » est un service d'accompagnement agréé par la Cocof. Le service réalise des interventions psychosociales en région bruxelloise auprès de personnes en situation de handicap.

Pour qui ?

Le service accompagne des enfants, des adolescents et des adultes inscrits dans une problématique :

- de déficience mentale légère ou modérée,
- ou troubles du comportement et/ou troubles psychiques associés,
- ou troubles du spectre autistique.

Pour quoi ?

Nous accompagnons les bénéficiaires et leurs familles, ainsi que les professionnels actifs dans les situations, dans plusieurs domaines de vie : la famille, le/les milieux de vie, la scolarité, la formation, l'emploi ; et dans les démarches du quotidien.

« Trait d'Union » organise également des activités collectives ponctuelles (loisirs, sorties, événements...). Nous travaillons pleinement au cœur du « réseau bruxellois ».

Les missions

Conformément à la législation en matière d'accompagnement, nous avons structuré notre activité autour de trois axes :

- 1) La construction de « projets de vie » ou l'apport d'une « aide » à court ou plus long terme.
- 2) Un travail de guidance au cœur d'un « réseau », de structures « aidantes » ou d'interlocuteurs-clés.
- 3) L'organisation d'activités collectives : en l'occurrence, des loisirs occasionnels durant les congés scolaires.

Plus concrètement ?

Cela peut toucher cinq domaines de vie:

- 1) Un accompagnement auprès de la famille.
- 2) Un accompagnement autour de l'école et des structures d'accueil.
- 3) Un accompagnement autour de la formation et l'emploi.
- 4) Un accompagnement dans le quotidien du bénéficiaire.
- 5) Un accompagnement à une «ouverture au monde ».